

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **87 (1951)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *S. L. V. - S. P. R. : Séance commune des comités. — S. P. R. : Comité central. — Vaud : Ecole des métiers de la Ville de Lausanne. — Payerne. — Morges. — C. P. L. — Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille. — Genève : U. I. G. D. — U. A. E. E. — Neuchâtel : Echos des séances du 3 novembre. — Jura bernois : Nouvelles du Comité cantonal.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *R. Spring : Tour d'horizon argovien. — Questions.*

Partie pratique: *G. Falconnier : La ligne du Gothard.*

PARTIE CORPORATIVE

S. L. V. — S. P. R.

SÉANCE COMMUNE DES COMITÉS

Douanne, 4 novembre 1951

Présidence, M. Egg, président du Schweizerischer Lehrerverein.

1^o **Allocations de renchérissement.** Le président constate que, devant la hausse de l'index du coût de la vie, il est réjouissant de voir que, soit dans l'économie privée, soit dans les administrations publiques, on a compris en général la nécessité de réadapter les traitements ; et tandis que, pendant la guerre, et même l'après-guerre, la compensation du renchérissement n'est venue qu'après de longs efforts et avec un très fort retard, on ne peut que se réjouir de constater actuellement la relative rapidité de l'adaptation.

Cependant, quelques cantons et quelques communes restent en retard et le S.L.V. estime que son effort doit se porter sur ces retardataires pour obtenir que partout les traitements tiennent compte du renchérissement.

M. Delay, président de la S.P.R., expose la situation en Suisse romande :

Neuchâtel étudie et prépare sa demande de compensation.

Vaud, d'après son statut, a la compensation automatique de la hausse lorsque celle-ci dépasse 5 %.

Genève a adopté les normes fédérales.

M. Egg signale que cette augmentation ne s'applique pas toujours aux retraités et surtout qu'elle ne figure pas dans les calculs des retraites ; il faudrait obtenir que l'augmentation des traitements fût appliquée aux pensions. Cela pose aux caisses de retraite un très grave problème pour l'équilibre de leur bilan ; de plus, de nombreux milieux sont favorables à des allocations aux fonctionnaires en activité, mais marquent une vive opposition à l'octroi d'allocations aux « rentiers ».

En résumé, les deux comités sont, dans leur unanimité, partisans d'une action afin d'obtenir, pour tout le corps enseignant suisse, une

compensation intégrale de la hausse des prix et ensuite de coordonner les revendications par l'augmentation du traitement de base plutôt que par des allocations dont les proportions sont très différentes. Enfin, il faut que les retraités bénéficient aussi de ce réajustement.

2° Enquêtes de l'UNESCO et d'autres associations. Très souvent, des demandes d'enquête parviennent à nos associations ; dans des pays centralisés, les réponses sont aisées, mais, en Suisse, il faut donner 25 réponses à chaque question, et nos organisations ne disposent pas d'un personnel suffisant pour qu'on puisse l'y occuper.

Pour l'enquête de l'UNESCO, concernant les Droits de l'Homme, notre organisation fédéraliste ne nous permet pas de faire décréter un enseignement de ces droits, avec des heures spéciales : c'est tout notre enseignement qui s'inspire de la Déclaration.

Pour de semblables enquêtes, S.L.V. et S.P.R. devraient s'entendre pour répondre.

Michel fait remarquer que l'UNESCO représente des gouvernements et qu'elle rassemble des délégués et des avis gouvernementaux. Or, dans la question de l'Enseignement des Droits de l'Homme, pour la première fois, l'UNESCO s'est adressée aux associations d'enseignants et les réponses sont intéressantes parce qu'elles sont très différentes de ce que seraient des réponses gouvernementales.

3° Adhésion à la Confédération mondiale. Les Congrès des trois grandes associations internationales auront lieu probablement à Copenhague, fin juillet 1952, et ils seront suivis immédiatement par la fondation de la Confédération mondiale.

4° Actions d'ensemble :

a) En faveur du village Pestalozzi.

Le Lehrertag de Glaris, en 1950, a décidé de soutenir le Village Pestalozzi qui traverse de sérieuses difficultés financières et ce serait un grave échec pour le prestige dans le monde du corps enseignant suisse si cette œuvre venait à sombrer.

Les ventes d'insignes offrent de multiples inconvénients ; actuellement, le village est soutenu par 2500 parrainages, surtout en Suisse allemande (25 romands) ; il faudrait multiplier ces parrainages aussi en Suisse romande (engagement de verser 10 fr. par mois pendant 1 an).

b) Attaques contre l'école populaire. Dans plusieurs cantons alémaniques, à l'occasion de la révision de lois scolaires, les confessions s'efforcent de faire reconnaître le principe des écoles confessionnelles. Nous devons nous opposer de toutes nos forces à cette conception, contraire à la tradition suisse qui permet à tous les enfants de toutes les confessions d'être à l'aise dans notre école populaire.

Nous devons donc nous montrer très vigilants devant les attaques qui viennent aussi bien de l'Association des Instituteurs catholiques que des milieux évangéliques extrémistes ; il ne s'agit pas de se lancer dans un nouveau Kulturkampf, mais, en faisant confiance au bon sens de notre peuple, il importe d'affirmer une fois de plus les valeurs morales qui sont la base de notre école populaire.

5^o Caisse de pensions du S.L.V. M. Berberat reprend la proposition qu'il a présentée à l'assemblée des délégués de Lausanne : les membres du S.L.V. et partant les Jurassiens, sont au bénéfice de plusieurs institutions de secours, de cure, de vacances ; ne pourrait-on pas étendre ces œuvres aux membres de la S.P.R. ? Ne pourrait-on pas créer un fonds romand qui formerait un capital de base permettant aux Romands d'entrer dans les œuvres du S.L.V.

Le Comité central S.P.R. examinera le problème.

6^o Divers. Depuis quelque temps, la Suisse allemande est inondée d'offres de matériel scolaire venant d'Allemagne, à des prix généralement inférieurs aux prix suisses, mais dont la qualité n'est pas égale. On doit signaler que la vente de matériel suisse est impossible en Allemagne ; notre devoir est de mettre en garde nos collègues contre ces offres d'outre-Rhin.

Disons que la discussion sur chacun des points à l'ordre du jour a été nourrie et que la plus parfaite cordialité n'a cessé de régner tout au long des débats auxquels participaient le Comité central S.P.R. au complet, huit délégués du Comité S.L.V. et M. Michel, secrétaire général de la F.I.A.I.

S.P.R. — COMITÉ CENTRAL

Educateur. — Une nouvelle hausse du prix du papier est annoncée, mais elle est actuellement compensée par une augmentation des prix de la publicité dont la garantie est portée de 4500 à 6000 francs.

Le contrat avec l'imprimerie sera renouvelé à ces conditions, et la cotisation augmentée entrera en vigueur au 1er janvier 1952.

Cours de St-Légier. — Pulfer donne un bref rapport sur le cours de St-Légier ; il constate que l'organisation a été bonne et a permis à chaque opinion de se manifester. Il souligne l'effet qu'a produit le bel exposé de Roller.

G. W.

VAUD

EXAMENS D'ADMISSION

Ecole des Métiers de la Ville de Lausanne

Le délai d'inscription aux examens d'admission à l'Ecole des Métiers de Lausanne pour l'année scolaire 1952-53 a été fixé au 31 décembre 1951. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qui va paraître à ce sujet dans le corps du journal.

L'Ecole des Métiers de Lausanne forme :

En 4 ans : des mécaniciens, mécaniciens en automobiles, mécaniciens-électriciens, radioélectriciens (avec formation de base de mécaniciens).

En 3 1/2 ans : des menuisiers et des ébénistes.

Les élèves de l'Ecole des Métiers reçoivent, dans les ateliers munis d'un outillage et de machines modernes, un enseignement méthodique, donné par des maîtres spécialisés. Les élèves sont formés progressivement dans tous les éléments du métier. L'enseignement théorique est

coordonné avec l'enseignement pratique. Les connaissances acquises permettent aux élèves de l'Ecole des Métiers de s'adapter rapidement aux différents besoins de l'industrie, grâce à leur bonne formation de base. Ils reçoivent le certificat fédéral de capacité de fin d'apprentissage, ainsi qu'une attestation de l'Ecole des Métiers de Lausanne.

AVEC LA SECTION DE PAYERNE

L'assemblée d'automne est fixée au **samedi 17 novembre** à 14 h. 30 au Collège de la Promenade, à Payerne. Notre collègue **André Chabloz**, maître primaire supérieur à Lausanne et rédacteur de l'« Educateur », y présentera sa causerie « *Le problème scolaire* ».

Les collègues d'autres districts seront les bienvenus.

M. C.

MORGES

Chœur mixte. — Le programme du 5e concert, dimanche 18 novembre, comprend les chœurs suivants :

RENAISSANCE ITALIENNE : « Cor mio ! Mentre vi miro » de Monteverde - « Amarilli », de Caccini.

ŒUVRES FRANÇAISES CONTEMPORAINES : « Trois beaux oiseaux du Paradis », de Ravel - « La blanche neige » et « Belle et ressemblante », de Poulenc - « Octobre » de Sala - « Frère Jacques » de Marc de Ranse.

CHŒURS RELIGIEUX : « Eveille-toi », de Binet - « Psaume XVI », d'Apothélos - « Psaume C », chœur final de Haendel - « In monte Oliveti », de Zielenski.

Le duo De Francesco exécutera la « Sonate en fa » de Veracini - « Le Rossignol en amour », de Couperin - « Syrinx » (flûte seule), de Debussy - « Pan », de Roussel et « Jeux », sonatine de J. Ibert.

Location dès lundi 12 à l'épicerie Mullener, tél. (021) 7 23 41. Le prix des places : 3 fr. 50 et 3 fr., taxe comprise. Places non num. à 2 fr. Matinée à 15 h. 15, soirée à 20 h. 30. *Le Comité.*

CERCLE PÉDAGOGIQUE LAUSANNOIS

(Maîtresses enfantines et primaires du degré inférieur)

Rencontre le **mardi 20 novembre**, dès 16 h. 15, au Carillon. Causerie de Mlle Ribaux, psychologue, sur le sujet : « Dessins d'enfants ».

Invitation cordiale !

M. P.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Le 2e Cours d'ornementation des travaux à l'aiguille par M. Badan, instituteur à Chardonne, aura lieu le 17 novembre, à 14 h. 15, à l'Ecole normale.

Entrée 1 fr. 50. Invitation cordiale à toutes les maîtresses de couture.

GENÈVE**U. I. G. — DAMES**

Nous rappelons que M. **Jotterand** nous entretiendra des relations entre **l'école et la famille** lors de notre assemblée du **mercredi 14 novembre**, à 17 h., à Malagnou. D. J.

U. A. E. E. — GROUPE D'ÉCHANGES

La prochaine séance du groupe d'échanges aura lieu le lundi 19 novembre à 16 h. 45 à l'Ecole de St-Antoine.

A l'ordre du jour :

Les exercices rythmés

Invitation cordiale à toutes les collègues que le sujet intéresse.

M. C.

NEUCHÂTEL**ÉCHOS DES SÉANCES DU 3 NOVEMBRE**

I. Assemblée annuelle de la S. N. T. M. R. F. Nous reviendrons ultérieurement sur l'activité de cette florissante sous-section. Qu'il nous suffise de dire, pour l'instant, que son distingué président, démissionnaire pour des raisons professionnelles (M. Perrelet est le nouveau directeur des Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds) a été justement acclamé comme président d'honneur de la Société, pour l'impulsion et le magnifique essor qu'elle lui doit essentiellement. En toute confiance, l'assemblée remet la succession à M. Paul Perret, maître de la classe d'application de l'E.N. à Chaumont.

II. Assemblée générale de la S.P.N. Le président, M. Zwahlen, salue M. Delay, président de la S.P.R., M. Luc de Meuron, (Sté des Maîtres secondaires), les délégués des sections de la S.P.R., M. Willemin, bulletinier, et nos membres d'honneur.

Mlle Perrin lit, à la demande de l'assemblée, son procès-verbal de la séance d'Auvernier qui lui vaut des compliments pour son objectivité.

Avant l'ouverture de tout débat, M. Delay tient à faire une déclaration concluant par un appel pressant au maintien de l'unité parmi les membres de la S.P.N. Chacun y souscrit.

Disons d'emblée et franchement que la tenue de la présente conférence fut, tout au cours des discussions, beaucoup plus digne qu'à Auvernier et produisit une détente certaine, souhaitée depuis de longs mois.

M. Zwahlen expose la situation actuelle de la S.P.N. et rend compte du travail accompli durant cette dernière période. Il souligne la volonté constante du C.C. de chercher une solution aux problèmes qui nous préoccupent en sauvegardant nos intérêts supérieurs tout en conciliant dans la mesure du possible des points de vue divergents.

Le texte de la résolution votée à Auvernier ne pouvait être repris sinon sur la question controversée de la réciprocité d'adhésion. Par 96 voix, l'assemblée vote l'obligation pour tout nouveau membre de la S.P.N. d'adhérer en même temps à la V.P.O.D. Cette décision est de

première importance puisqu'elle assure, pour un avenir pas très lointain, l'affiliation de la totalité de l'effectif de la S.P.N. à l'Union syndicale suisse. 45 voix s'y opposent en réclamant la suppression de l'obligation d'adhésion, la réciprocité ne pouvant être admise par les statuts de la V.P.O.D. Le 5e point de la résolution est accepté ensuite à l'unanimité moins 1 voix.

Puis viennent les votations qui consacrent définitivement la nouvelle orientation de la S.P.N. par la **revision des statuts** : L'art. 6 ayant trait à la double affiliation obligatoire pour les membres futurs, est adopté contre 6 voix d'opposition.

Les modifications nécessaires apportées aux art. 15 et 19 sont tout à fait secondaires et admises sans discussion.

Il n'en va pas ainsi de l'art. 23 qui touche à un point sensible, les cotisations considérablement augmentées pour **tous**. Certains adoucissements sont envisagés pour les membres non-affiliés à la V.P.O.D. qui seront exonérés de la prime de l'assurance au décès dont ils ne peuvent bénéficier. Puis une longue discussion s'engage sur la destination de la part due à la V.P.O.D. (litt. c) par les non-affiliés à celle-ci, cette part étant censée revenir à la Caisse d'entraide de la S.P.N. Mais on n'est plus d'accord, et une proposition de M. Hügli réussit heureusement à rallier l'immense majorité des suffrages. Plutôt qu'à la Caisse d'entraide, cette part de cotisation sera versée à un fonds utilisable pour la défense des intérêts matériels. Quelques autres propositions fusent. Une remarque pertinente de M. Marcel Jaquet relative à la gérance de ce fonds provoque à tort les rires de l'assemblée qui, cette fois-ci, ne prend plus ces questions d'argent au sérieux. Enfin, le texte suivant paraît recueillir la faveur générale puisqu'il est voté par 139 voix contre 5 :

Cette cotisation comprend :

- a) la part due à la Caisse cantonale de la S.P.N. ;
- b) la part due à la Caisse d'entraide de la S.P.N. ;
- c) la part due à la V.P.O.D. pour les membres à double affiliation.

Pour les membres non-affiliés à la V.P.O.D., **cette dernière part sera versée à un Fonds constitué pour la défense de leurs intérêts matériels. Ce fonds pourra aussi être employé à des fins culturelles. La gérance en sera remise à des membres non-affiliés à la V.P.O.D. Elle se fera en collaboration avec le C.C. et sera soumise à un règlement particulier.**

III. Assemblée constitutive de la nouvelle section affiliée à la V.P.O.D.

Séance historique pour notre S.P.N., marquant l'aboutissement de laborieux efforts et d'une lutte de chaque semaine depuis une année et demie...

M. Richard Reymond et Mlle Perrin sont nommés respectivement président et secrétaire de l'assemblée.

La nouvelle section est créée et vote sa dénomination :

« S.P.N. Section cantonale V.P.O.D. »

Pour pouvoir faire bloc immédiatement avec les syndiqués dans les démarches à faire cette année encore pour l'obtention d'allocations et

en outre, pour avoir droit à une ristourne sur les dépenses occasionnées par notre campagne en faveur de la loi sur les traitements, l'assemblée fixe l'entrée dans la V.P.O.D. au **1er décembre 1951**.

Nominations :

Comité provisoire jusqu'à l'élaboration des statuts de la section : Président : M. Willy Zwahlen ; caissier : M. Ernest Bille ; Mlles Hélène Stotzer et Alice Perrin ; MM. André Aubert, Roger Hügli, Claude Robert, Louis-Philippe Zutter et W. Guyot (9 membres).

Vérificateurs des comptes : M. Jean Guye, rapporteur ; Mme Lini-ger ; M. Jean Maillard, suppléant.

Délégués au Cartel cantonal V.P.O.D. : Mlle A. Perrin, MM. W. Zwahlen, E. Bille, Cl. Robert et W. Guyot.

Fixation de la cotisation : Le montant de 78 francs est voté pour 1952. Cette somme ne comprend pas la part des sections de district pour leurs propres besoins (4-6 francs selon les sections).

Pour le mois de décembre 1951, il sera perçu 4 francs.

Les membres du Corps enseignant retraités ont tout intérêt à rester membres de la V.P.O.D. Voici à quoi serait réduite, pour eux, une cotisation hebdomadaire de 1 fr. 50 : les pensionnés recevant une rente annuelle inférieure à 2400 francs ne paieraient plus que 35 ct. par semaine et ceux qui bénéficient d'une rente supérieure, 55 ct.

La séance se termine par une série d'aimables discours prononcés par M. Delay qui relève bien que dans les statuts de la S.P.R. rien ne s'oppose à une affiliation syndicale ; M. Nussbaum, président de l'U.I.P.G. ; M. Adolphe Jeanprêtre, de la S.P.V. ; M. Deppen, secrétaire romand de la V.P.O.D. qui nous dit que cette 191e section de son Association honore le mouvement syndical, qu'elle compte des éléments progressistes d'avant-garde et que ce 3 novembre 1951 est pour l'Union Syndicale une belle journée ; M. Luc de Meuron qui apporte un message d'affection et les félicitations du Cartel cantonal V.P.O.D.

Tout se termine donc sur une note reconfortante.

Bon courage à tous pour la nouvelle étape !

W. G.

JURA BERNOIS

NOUVELLES DU COMITÉ CANTONAL

Parmi celles que publie « L'Ecole Bernoise », nous en extrayons une qui nous paraît importante :

« Il est décidé d'inviter les sections à travailler énergiquement **en faveur de l'acceptation de la loi sur l'instruction primaire.** »

On nous permettra bien de tirer à la même corde ! Sauf erreur, c'est en décembre prochain que le peuple bernois votera. Il est donc temps d'informer objectivement nos populations par le canal des sections, de notre commission de presse et des journaux. Il faudra payer de sa personne.

Pour sa part, l'« Educateur » fera tout ce qui est en son pouvoir.

H. R.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TOUR D'HORIZON ARGOVIEN (suite)

Nous poursuivons la publication de quelques extraits traduits du rapport sur l'enquête réalisée par le Département de l'Instruction publique du canton d'Argovie (voir « Educateur » du 27 octobre).

Question 5 : Quelle influence exerce sur l'élève l'enseignement de la gymnastique et des sports, tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui ?

a) Les réponses sont en principe positives pour la gymnastique et les sports pratiqués à l'école.

« Chacun a un besoin naturel d'activité corporelle et de mouvement. Mieux on saura satisfaire ce besoin, à chaque période de la vie, meilleur sera l'équilibre harmonieux dont jouira l'être humain. » Toutefois : « Il est dangereux de pousser les jeunes à battre des records. Il faut éviter les prix pour les records, la publication de rangs dans les journaux et les tournois où participent différentes classes. Les adolescents se forgent une fausse optique et une échelle erronée des vraies valeurs de la vie. »

« De l'avis des maîtres, jeunes et vieux, trois heures hebdomadaires de gymnastique sont une limite extrême à ne pas dépasser. »

*b) La majorité des maîtres fait les plus expresses réserves sur l'influence exercée sur l'élève par le sport et surtout par les **compétitions sportives d'adultes**.*

« Le sport domine la pensée de nos enfants dans une mesure qui doit souvent avoir des conséquences désastreuses sur l'école. Des élèves, incapables de retenir plus d'une heure le nom d'un conseiller fédéral, souvent récitent sans difficulté le nom de tous les coureurs du Tour de Suisse et repèrent tous les types d'avions au bruit du moteur. »

« Ces jeunes gens n'ont pas la passion des exercices sportifs actifs, mais le culte des héros sportifs et des athlètes professionnels ; ils satisfont leur goût du sensationnel et leur joie débordante à voir des compétitions. »

Question No 6 : Les organisations de jeunesse dont font partie les élèves ont-elles un effet sur les résultats scolaires ?

a) 24 rapports signalent les côtés positifs que peuvent avoir les organisations de jeunesse.

« Les sociétés de jeunesse peuvent être favorables, quand elles n'exagèrent pas leur activité, car l'écolier peut y paraître sous un jour qui compense un côté scolaire négatif. L'organisation des loisirs est surtout importante là où le foyer n'a pas le temps de s'occuper de l'enfant. »

« J'ai révisé mon jugement en partie négatif quand j'eus l'occasion de voir de près deux sociétés où des jeunes de 10-16 ans s'apprenaient mutuellement l'obéissance, la ponctualité, l'exécution fidèle des tâches et la politesse. »

b) Les critiques par contre l'emportent.

« L'expérience montre qu'essentiellement les mauvais élèves subissent les préjudices et les désavantages de leur appartenance à des sociétés. »

On manque de chefs à la hauteur de leur tâche et l'enfant se voit privé de précieuses heures de sommeil.

« Il en est à qui les sociétés montent à la tête comme un vin doux. Ils se considèrent comme plus âgés qu'ils ne sont et l'école ne reste plus à leurs yeux dédaigneux qu'une occupation pour petits enfants. »

Maintes voix s'élèvent pour réclamer une réglementation limitative touchant le nombre de sociétés dont peut faire partie l'enfant, les heures de répétition, le droit de veto des maîtres pour interdire telle société à tel élève.

Question 7 : Les écoliers viennent-ils en classe pourvus du minimum d'éducation qu'on peut exiger et l'école est-elle suffisamment soutenue par les parents ?

Occupons-nous d'abord de la première partie de la question.

La réponse « dépend évidemment de ce que l'on attend de l'enfant. » Sur 41 avis émis, 6 de ceux-ci, tout en admettant les inévitables insuffisances éducatives de quelques foyers, assurent que « pourtant une très grande proportion de parents remplissent tout à fait leur mission éducative. »

Beaucoup (25 sur 41) d'avis mitigés. En voici un typique : « Il ne m'est pas possible de formuler un jugement d'ensemble sur l'œuvre éducative des parents : à côté de cas extrêmes, on rencontre toujours de très nombreux excellents exemples... Depuis que les vieux principes d'éducation qui ont fait leurs preuves ne sont plus à la page, les parents sont souvent en proie à de l'incertitude en matière éducative : il leur manque une ligne de conduite. A mon avis, on gâte en général les enfants en ville. On les comble de jouets, on ne leur demande plus guère de travail, on les dote d'équipements sportifs pour les heures de liberté, pour les courses d'école, les voyages de vacances et camps de ski. L'enfant en arrive très tôt à se croire le centre de la famille. »

Avis négatifs (10 sur 41) :

« On pense unanimement aujourd'hui que les habitudes d'obéissance, d'ordre, de politesse, d'exécution fidèle de petites tâches, etc., doivent être absolument données entre un et cinq ans. Mais une éducation suffisante à cet âge demande beaucoup de temps et de nombreuses familles n'ont plus le loisir à disposition. Il y a quelques années, je donnai comme sujet de composition d'examen à 600 élèves : « De quoi je parle avec mon père ». Je restai abasourdi par le résultat. On pouvait le résumer par ces mots : « Notre père revient fatigué du travail. Il peste contre nous, lit le journal, soupe, va au lit ou à une séance de société. Je ne peux presque jamais parler avec mon père. » Si le Suisse a une intensité de travail excessive, la femme et mère suisse, elle aussi, pratique un rythme de travail poussé. Ainsi,

elle ne peut pas non plus se consacrer à l'enfant comme il siérait. Voilà pourquoi beaucoup d'enfants n'ont pas reçu suffisamment d'éducation à leur entrée à l'école. »

« On paraît trouver difficile d'occuper les enfants à la maison ; même les paysans se plaignent qu'ils ne peuvent leur trouver de besogne pendant les vacances d'hiver... Le petit enfant déjà se doit de posséder une trottinette ou un cheval de bois pour se balancer, les parents dussent-ils extraire l'argent de leur propre chair... Dans les courses d'école et à d'autres occasions, les élèves dépensent leur argent de poche sans compter. Le dimanche, les parents désirent se reposer du rude travail de la semaine et n'ont aucune envie de conduire en promenade leurs enfants mal élevés. »

La deuxième partie de la question a trait au soutien que l'école est censée trouver auprès des parents.

Les réponses à cette deuxième partie conservent les mêmes proportions que dans la première partie.

A côté de 6 réponses positives, voisinent 17 avis mixtes et 11 négatifs.

Avis mixtes :

« La collaboration des parents est très inégale. Chez nombre d'entre eux, elle se borne à la période d'apprentissage de la lecture à la première année d'école, puis réapparaît au moment où l'on envisage le passage à l'école secondaire où si le bateau menace de faire naufrage. » « Mais il y a pourtant toujours, dans la plupart des communes, un groupe de parents s'intéressant d'une manière permanente au travail scolaire. »

« L'école apparaît aux parents comme une puissante institution, fière de son développement et de ses résultats. Doit-on alors s'étonner si beaucoup, ne sachant souvent trouver de solution aux difficultés éducatives journalières, cherchent leur salut en remettant à l'école l'accomplissement de leur tâche naturelle ? Dans les parties rurales de notre arrondissement, l'école ne suscite en général pas de résistance, mais ne trouve pas d'appui non plus. Le dur travail et l'esprit étroitement pratique de notre paysannerie n'éveillent guère de compréhension pour les valeurs spirituelles. Dans les régions industrielles, il est réjouissant de toujours trouver encore une grande partie des parents qui collaborent de manière louable avec les maîtres. Les relations sont les meilleures là où les maîtres cherchent eux-mêmes à établir le contact. » « Beaucoup de parents ne se décident qu'à contre-cœur à avoir un contact avec le maître, car ils n'aiment pas entendre la vérité. Il ressort des demandes de congé réitérées et des absences que l'école n'est pas considérée partout avec le sérieux nécessaire. »

« Les parents demandent que leurs enfants apprennent quelque chose et sont satisfaits quand ils rapportent de bonnes notes à la maison. C'est là en général que réside leur seul intérêt. Ce qui montre à l'évidence que le soutien fourni par les parents à l'école est bien superficiel et que le corps enseignant doit mettre beaucoup de doigté dans ses relations avec eux. »

Avis négatifs.

« Une très grande foi dans les institutions officielles pousse plus d'un parent à attendre beaucoup trop de l'école : A l'école l'enfant doit apprendre à obéir, l'école est responsable s'il ne salue pas bien, s'il rentre trop tard du bain, si ses réponses sont insolentes. On demande à l'école qu'elle donne aux enfants une formation qui leur permette d'obtenir plus tard un emploi bien payé et qui jouisse de la considération générale. »

« Le foyer démolit parfois l'œuvre édiflée par l'école. Sans retenue, devant les plus petits enfants, on critique, discute, bafoue toutes choses. Plus d'une fois, en présence de leur progéniture, j'ai entendu des parents partir en guerre contre les municipaux, les prêtres, les maîtres, bref contre tous les concitoyens, sans penser une seconde que les enfants étaient leurs auditeurs les plus attentifs. Je comprends maintenant que tout respect des enfants envers les adultes disparaisse et que l'autorité des parents et supérieurs sur nos jeunes gens soit dangereusement ébranlée... Sur de tels écoliers, l'influence de l'école est sinon annihilée du moins rendue très difficile. Certaines de ces brebis galeuses peuvent contaminer une classe entière, alors que la majorité des parents est raisonnable et collabore avec les maîtres. »

Question No 8 : Le corps enseignant remplit-il ses obligations envers les autorités et la population en général ?

La quasi unanimité des directeurs se prononce affirmativement. Le rapport à ce sujet se subdivise en trois sections.

Corps enseignant et autorités.

« Les maîtres d'un certain âge maintiennent incontestablement un contact suffisant avec les autorités. Les jeunes maîtres, par contre, sont souvent d'une touchante maladresse envers les autorités, inspecteurs et le public en général. »

« Assez répandue au sein du corps enseignant est une certaine antipathie envers les formalités et l'exécution de mesures prévues par des règlements. L'envoi de la liste des absences et des écoles non tenues, la communication de l'horaire ne vont pas sans frottements. »

« De nombreuses commissions scolaires prennent leur tâche au sérieux et ne reculent devant aucun effort pour contribuer au progrès de l'école ; mais il n'en manque pas non plus dont l'intérêt pédagogique est satisfait pour toute une année par leur présence le jour de l'examen. »

« Il peut être décourageant ici et là pour certains maîtres de prendre conscience du faible prix attaché à leur travail par les autorités. »

Maîtres et parents.

« Sans aucun doute, seul le maître qui connaît aussi le foyer paternel et le milieu où vit l'enfant peut donner un enseignement pleinement efficient. Là où le contact avec les parents fait défaut, l'enseignement et le maître en souffrent. »

« Le contact avec la famille de l'enfant, en général trop relâché, est de nature très variée. A la campagne, quelques familles n'aiment pas la venue du maître ; le voisin pourrait remarquer que quelque chose n'est pas en ordre au sujet d'un enfant. Une partie des maîtres établit le contact par le truchement de devoirs écrits que le père ou la mère doivent signer. Il n'arrive pas souvent qu'il s'ensuive un entretien avec les parents. Les pères parfois se décident seulement quand ils se sentent blessés et veulent alors faire « mousser » l'incident. Les maîtres devraient prévenir ces situations. »

« Les échanges de vues maîtres - parents devraient être plus fréquents, en particulier avant la remise des bulletins... Les difficultés surgissent en majeure partie à propos des promotions et de l'attribution des notes. »

Les expériences faites au cours de soirées d'entretiens pédagogiques en classe, où sont conviés les parents, se révélèrent en général excellentes.

Corps enseignant et population.

« De loin la majorité des maîtres déploient une activité dans leur commune au service de sociétés ou d'institutions d'intérêt général et y trouvent l'occasion d'un contact général avec la population ; il en va de même pour leurs épouses. »

» Pour faire la connaissance avec la population il faudra équitablement laisser un certain temps aux nouveaux maîtres qui arrivent dans une commune, car la direction d'une nouvelle classe entraîne la plupart du temps un surcroît de préparation. Les maîtres qui évitent consciemment le contact avec la population sont des cas isolés. »

« Il y a des exceptions dignes de remarque, où des maîtres idéalistes font merveille à l'école, servent fidèlement le bien public, mais se tiennent passablement à l'écart de toutes les cantines de fête. Je n'aimerais pas désigner simplement une sociabilité très largement pratiquée comme le critère infailible pour juger un bon maître. »

« L'attitude de la population envers l'école dépend aussi beaucoup de l'attitude adoptée par le corps enseignant envers la communauté. Des maîtres à l'esprit biscornu, pleins d'eux-mêmes, il en existe hélas, n'augmentent pas le prestige de l'école. »

Question No 9 : Quelle est votre opinion sur l'influence exercée sur l'école par les occupations accessoires des maîtres ?

La grosse majorité des réponses voient d'un bon œil les occupations accessoires des maîtres, nous verrons tout à l'heure pourquoi.

« Le maître — je pense avant tout à celui du degré inférieur et moyen — ne peut pas trouver son épanouissement dans sa seule tâche quotidienne. Il doit cultiver et nourrir ses activités intellectuelles en général, ses intérêts artistiques et sportifs, il doit rester en contact étroit avec la vie journalière et ses concitoyens. »

« Certains maîtres tôt ou tard ne « rendraient » plus, s'ils ne s'occupaient que de l'école et des enfants. Une saine occupation accessoire, pratiquée avec mesure, apporte un enrichissement. »

« Il est frappant que précisément les meilleurs maîtres ont les occupations accessoires les plus étendues. Il semble bien que des personnes pourvues d'une certaine vitalité ont encore besoin d'une occupation hors du cercle de l'école pour développer pleinement leurs forces, ou mieux pour employer leur énergie dans toutes les directions possibles de leurs talents potentiels, donc pour ne pas courir le risque d'une spécialisation unilatérale. Ils trouvent visiblement en dehors de l'école les sources de leur faculté d'expression et de leur contact étroit avec la vie. Si on leur imposait des entraves trop serrées, ce serait probablement au grand dam de l'école. »

« Aucune autre profession que l'enseignement ne demande davantage une occupation accessoire, facteur d'équilibre. »

« J'ai fait l'expérience que les maîtres qui éprouvent le besoin de s'adonner à d'autres tâches à côté de l'école sont supérieurs à plusieurs points de vue à leurs collègues qui s'épanouissent à l'école seulement. »

« J'ai plus d'une fois conseillé à des autorités communales de procurer une occupation accessoire dans l'administration, les coopératives, etc., au maître qui commençait à s'aigrir. »

« Les maîtres âgés (en particulier aussi les maîtresses), sans occupation de diversion, travaillent en général à l'école en faisant don de leur personne. Mais d'un autre côté, ils présentent presque tous une certaine crispation que j'attribue à la préoccupation anxieuse qu'ils ont du bon effet extérieur que devrait produire leur classe ; en d'autres termes, ils sont en quête de succès et de témoignages de reconnaissance. Il est en général très difficile de leur donner un quelconque conseil pédagogique, car ils se sentent facilement blessés : n'ont-ils pas cherché la bonne voie avec tant d'abnégation, et voilà qu'on semble douter de leur réussite. »

Les objections et remarques concernent :

1) *Le genre d'activité.*

« Je préférerais une occupation surnuméraire qui ne consistât pas à enseigner. »

« Là où l'occupation accessoire prend le caractère d'une profession supplémentaire (aubergiste, secrétaire communal, etc.), la limite est certainement dépassée. »

« Le maître qui ne trouve son bonheur qu'à la gymnastique, au tir ou aux exercices des pompiers, n'a pas compris sa mission culturelle. Pour remplir ces fonctions-là, point n'est besoin d'avoir passé par l'École normale. Des emplois d'administrateur de coopérative ou de boursier doivent être exclus à tout prix. »

« Celui qui remplit des fonctions officielles a, à mon sens, de grands avantages, avant tout parce que le maître a ainsi l'occasion d'obtenir maints profits pour l'école et de corriger des opinions erronées. C'est tout particulièrement le cas dans les écoles rurales. »

« Les occupations accessoires qui ne nuisent ni au travail du maître ni à l'école sont légion. Mentionnons surtout celles qui haussent le niveau social et culturel de la commune. »

2) *Le temps employé.*

« Aussi longtemps que l'école ne devient pas une occupation accessoire, les choses sont en règle. »

« Si, à côté de l'enseignement, on donne encore des cours à des écoles des métiers, Ecoles Migros, etc., même le bon maître est menacé de voir son enseignement devenir mécanique, stéréotype ; et il lui manque le temps et le goût de préparer soigneusement ses heures principales. » « ...le maître devient un donneur de leçons. »

« La surcharge continuelle ininterrompue, par des occupations surnuméraires, a sans aucun doute des effets nocifs sur la fraîcheur d'esprit et l'humeur du maître. »

« Il est préjudiciable pour un jeune maître d'être à ce point accaparé par les sociétés qu'il doit sacrifier la plupart de ses soirées à des répétitions, préparations théâtrales, etc. Ici et là on demande aux maîtres, et aussi à leurs classes, tant de travail pour la préparation de fêtes populaires et de jeunesse que l'enseignement en souffre assurément. »

« S'occuper de sociétés en dehors de la commune est une surcharge trop grande. Les répétitions qui reviennent pour ainsi dire chaque soir et les réunions qui les suivent entraînent un surmenage nerveux. »

3) *Les occupations surnuméraires payées.*

« Les occupations accessoires, quand elles ne rapportent pas d'argent, ne suscitent jamais ou que rarement des remarques critiques. Si le maître ne se borne pas qu'à des occupations mais a aussi des revenus accessoires, alors beaucoup de gens y voient une pierre d'achoppement. »

« On charge le maître de beaucoup de collectes qui pourraient tout aussi bien être faites par d'autres, si elles étaient rétribuées. Je suis étonné de voir avec quel altruisme on rend souvent service. »

Remarques critiques :

« Chez quelques vieux maîtres, on peut noter le résultat négatif d'occupations accessoires ; leurs forces diminuent visiblement sans qu'ils s'en rendent compte ou veuillent l'admettre. Mais ce sont des cas isolés et je ne suis pas tout à fait convaincu que leur rendement scolaire augmenterait s'ils lâchaient quelques autres besognes ; je ne sais, en effet, si leur esprit saurait reprendre sa mobilité. »

« Il est un fait troublant. Beaucoup de maîtres et de maîtresses n'ont, en fait de préoccupations spirituelles, que celles en étroite relation avec leurs devoirs professionnels ou leurs occupations accessoires. »

« Le maître primaire est jour pour jour en présence d'une volée d'enfants dans sa classe. Nous savons bien que, chez la plupart, une certaine déformation professionnelle se fait sentir à la longue, qui fait de lui un sujet de caricature. On sent un certain éloignement de la vie, car les maîtres considèrent et jugent toute chose du point de vue pédagogique et pour cette raison perdent la faculté d'adaptation et de réaction nécessaire à la vie. Il me semble donc que l'école ne saurait qu'en tirer avantage si les maîtres entrent en contact au dehors, au service militaire, dans les milieux de gymnastes, de tireurs, de musiciens, avec

des personnes de professions tout autres et aux conceptions toutes différentes. J'ai été frappé de voir comme des maîtres aux riches expériences extra-scolaires ont souvent aussi un meilleur contact avec les enfants. Je vois pourtant clairement les limites et les dangers de la chose. Malheureusement, mon cercle scolaire compte aussi des maîtres que leurs occupations accessoires astreignent beaucoup plus que l'école, que ce soit au point de vue du nombre des heures ou de l'intérêt manifesté. On le voit à la manière adoptée par le maître de traiter les sujets. Alors qu'un maître consciencieux cherche toujours de nouvelles manières de présenter un sujet, ces maîtres-là se contentent de fouler leurs vieux sentiers battus, de répéter leurs marottes à leurs élèves chaque année, sans y mettre de vie. Il en est de virtuoses parmi eux, qui, au même moment, font du calcul oral avec une section, corrigent les cahiers d'une autre et enseignent l'orthographe à une troisième. J'ai chaque fois le sentiment que c'est un tourment pour chaque enfant de subir une heure dans de telles classes, où l'on ne trouve ni élan ni sympathie.

Il existe encore à la campagne l'espèce, pas très rare, du maître suivant : il pourrait être excellent pédagogue, mais il trouve inutile de se donner plus que la peine minimum nécessaire, car il sait très bien qu'aucun membre des autorités du village ne pourrait oser l'attaquer. Par une occupation accessoire, il s'est acquis dans le village une position « politique » si sûre qu'il lui est permis de se reposer à l'école.»

(A suivre)

R. Spring.

QUESTIONS

Connaissez-vous le mystère des 3 pyramides, la tire-lire discrète, la règle à calcul pour ingénieurs de 8 ans ? Savez-vous relever à la craie, en 20 minutes, Genève en relief, Bâle et son coude, Soleure ou Neuchâtel ? Dansez-vous la polka ? Etes-vous à même de calculer sur le terrain le % d'une pente, d'arpenter un champ polygonal, voire « losangé » ? Employez-vous les fiches individuelles ? Préférez-vous le volley-ball à la balle par-dessus la corde, les échecs au Diamino ? Que pensez-vous du dessin à l'école, et du « Léman, bleu saphir » ? Etes-vous fervents du football puce ? Etes-vous sûrs de réussir une fondue ? Pouvez-vous différencier du St-Livres du Féchy ?

Ne dites rien, ou dites que je suis trop curieux, mais laissez-moi vous dire que si vous étiez venus à Borire 51, vous sauriez toutes ces choses... et d'autres encore.

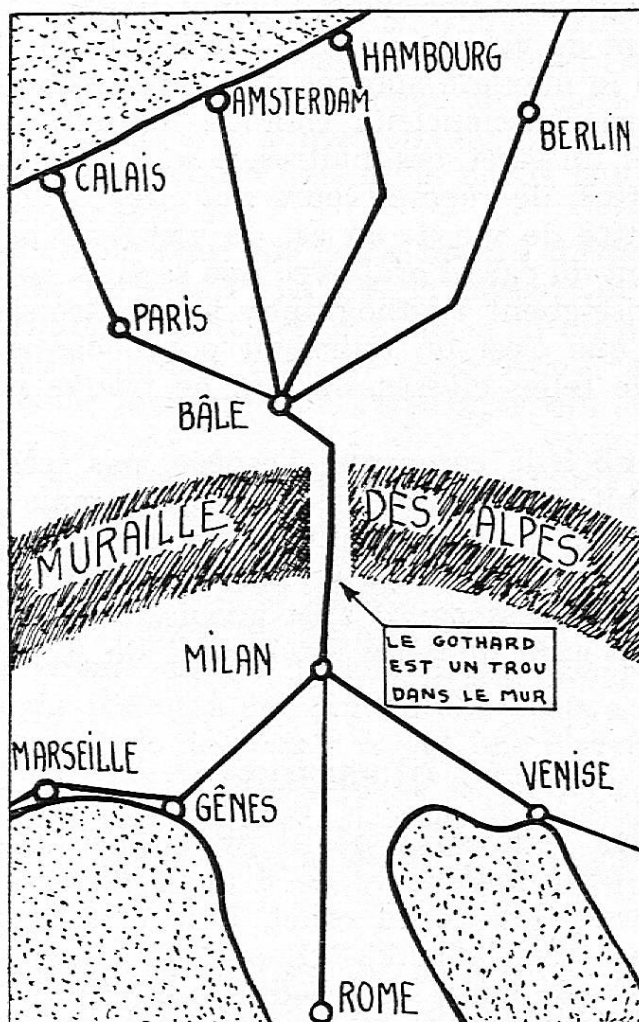
Au fait, qu'est-ce que Borire 51 ? — C'est la suite de Borire 48 et 49, un petit camp ; nous y étions 12 à 15 ; trois jours durant, nous y avons repris un peu d'élan avant l'hiver. Pour de plus amples renseignements adressez-vous au fourrier M. Berseth, à Saubraz.

Un participant.

Le prochain numéro contiendra des poésies de Noël, surtout pour les petits, et 2 saynètes pour les plus grands. (Réd.)

PARTIE PRATIQUE

Quelques notes concernant LA LIGNE DU GOTHARD



LA ROUTE DU SUSTEN

La route du Susten complète admirablement le réseau des routes alpestres suisses et, par conséquent, le réseau européen des routes de montagne. C'est d'autre part la première grande route alpestre de notre pays qui ait été construite depuis le prodigieux essor de l'automobilisme.

Commencée en 1938, il ne fallut pas moins de huit années pour l'achever. Le nouveau col du Susten (ou, si l'on préfère, la sortie est du tunnel de faite) est à une hauteur de 2224 mètres, ce qui représente une différence de niveau de 1598 mètres à partir d'Innertkirchen et de 1339 mètres à partir de Wassen. Longue de 45 km 825 (dont 1844 m de tunnels) la route a une largeur moyenne de 6 mètres et près de 10 mètres en certains endroits, ce qui est considérable pour une route de montagne. La construction a exigé d'autre part 11 millions d'heures de travail, 20 200 tonnes de ciment et près de 300 tonnes d'explosifs. Il y a en outre 25 ponts et viaducs et 24 tunnels. Chaque mètre de route revient à 748 francs.

Il y a peu de temps encore la route du Susten était presque inconnue. Ce n'était qu'un chemin accidenté et caillouteux où seuls pouvaient passer les mulets et les touristes à souliers à clous.

D'après un article de journal (Pierre Dentan).

LA LIGNE DU GOTHARD

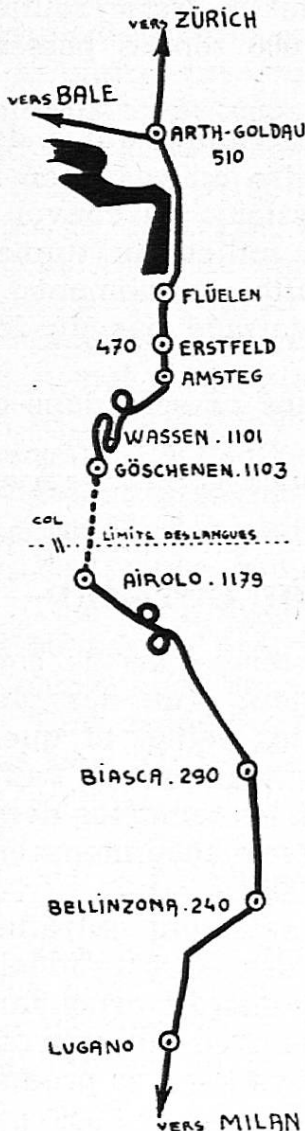
Commentaire du croquis

ARTH-GOLDAU. C'est là que se fait la **jonction** des deux grandes lignes qui **convergent** vers le Gothard. De Lucerne à Chiasso il n'y a pas moins de 60 tunnels d'une longueur totale de 45 km. Un train de 10 wagons et sa locomotive vaut 2 millions, dont 700 000 fr. pour la seule locomotive. Un tel **capital** doit rapporter le maximum, c'est-à-dire rouler le plus possible, aussi une locomotive fait-elle environ 1000 km par jour.

ERSTFELD. Avant d'y arriver la voie est **rectiligne** sur 10 km. Tous les trains s'arrêtent à Erstfeld, même les **directs internationaux**, car ici commence la ligne de montagne. Si jusque-là une puissante locomotive a pu **remorquer** un train de 600 tonnes à 100 km/h, il faut après Erstfeld doubler la puissance du train pour arriver à maintenir une vitesse de 70 km sur les rampes du Gothard dont certaines atteignent 26 ‰. La gare d'Erstfeld a un grand nombre de voies car les lourds trains de marchandises doivent y être **disloqués** et recomposés. Pour escalader les rampes un train ne peut dépasser 1290 tonnes et 3 locomotives y sont attelées. On mettra par exemple une locomotive en tête, 15 wagons, 2 locomotives et 28 wagons. Les 3 locomotives ne sont pas en tête parce que les attelages des premiers wagons devraient supporter tout le poids du train et **se rompraient sous l'effort**.

Sur la ligne du Gothard circulent 140 trains par jour, soit 1 train toutes les 10 minutes pendant les 24 heures de la journée. Il est fréquent d'y voir des wagons de 8 pays différents dans le même convoi. Autrefois les vieilles locomotives à vapeur **s'essoufflaient à perdre haleine** et ne dépassaient pas 35 km/h. Le chauffeur engouffrait 7000 kg de charbon dans le foyer pour aller d'Erstfeld à Bellinzona.

AMSTEG. Une usine électrique fournit la force nécessaire à la ligne du Gothard. Trois conduites de 1 m 60 de diamètre amènent chaque seconde 30 000 litres d'eau sur 6 turbines qui développent une force de 68 000 CV. La montagne aide l'homme à vaincre la montagne.



GÖSCHENEN. Avant d'atteindre cette localité le train doit s'élever de 370 mètres sur une distance de 7 kilomètres 500. C'est **une très forte déclivité**. Pour la surmonter on avait proposé a) l'installation d'une voie à crémaillère, b) la pose d'un câble capable de tirer les trains. Ces deux solutions auraient ralenti **le trafic**. Des ingénieurs hardis **préconisèrent** la construction de tunnels en spirale à double voie dans le flanc de la montagne de façon à permettre un trafic intense d'une grande intensité sans aucun ralentissement, ni arrêt. Après 70 ans d'existence, ce tracé passe encore pour parfait, et les ingénieurs d'aujourd'hui ne feraient pas mieux.

A Göschenen s'ouvre le long souterrain de 15 km, il faudrait 4 heures de marche pour déboucher à Airolo. Quand les locomotives devaient faire le plein d'eau, **elles stationnaient** ici pendant 25 minutes. Sur **les plaques indicatrices** des voitures on lit : Napoli-Gothard-Berlin. — Nice-Gothard-Amsterdam. — Genua-Gothard-Warzawa. — Roma-Gothard-Paris. — etc.

Quatre millions de voyageurs franchissent chaque année le tunnel. L'ancien col n'en voyait que 60 000. Avant le tunnel le trafic routier s'élevait à 1200 tonnes par année ; aujourd'hui 35 000 tonnes passent parfois le tunnel **en un seul jour**.

AIROLO. Il a fallu 12 minutes pour franchir le tunnel qui a demandé huit ans de travail. On ne risque pas de perdre un wagon en le traversant car un appareil ingénieux compte les essieux du convoi à l'entrée et un appareil semblable les recompte au milieu du tunnel. Si les deux nombres sont égaux, la voie est libérée automatiquement ; si les résultats ne sont pas **identiques**, la voie reste fermée par un feu rouge.

Trois cents lignes télégraphiques et téléphoniques passent dans ce tunnel et unissent les pays européens.

(Renseignements puisés dans l'excellente brochure O.S.L. : « Avec une 12 000 CV à l'assaut du Gothard ».)

LES DANGERS QUI MENACENT LA LIGNE DU GOTHARD

Ceux qui jouissent de leur voyage sur cette artère, dans de confortables voitures, qui admirent souvent distraitemment, l'un des plus beaux paysages du monde, ne se doutent pas quelles peines et quels travaux sont nécessaires pour garantir la sécurité et maintenir le trafic sur cette ligne. Là-haut, le gel et le dégel, la pluie et les tempêtes désagrègent les rochers, déracinent les arbres qui, en permanence menacent la voie. Nous devons parer à ces dangers.

En automne et au printemps, des ouvriers spécialement entraînés escaladent ces pentes abruptes. Suspendus à des cordes, ils consolident ou arrachent tout ce qui menace de tomber. On a construit cependant des murs de protection, de solides barrages pour retenir ce qui pourrait venir obstruer les voies. Malgré ces mesures de prévoyance il se produit çà et là, des chutes considérables de matériaux, comme en 1933 par exemple : 1000 tonnes de pierres recouvrirent la voie sur une hauteur

de quatre mètres. Plusieurs blocs avaient la dimension d'une petite maison. Par bonheur aucun train ne passait au moment de l'avalanche.

Brochure O.S.L. « Avec une 12 000 CH à l'assaut du Gothard », page 14.

LE GOTHARD : DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

On attaqua le Gothard à une certaine altitude. Dans une région déjà naturellement désolée. Dans un pays à l'été court, encadré d'un triste long automne, et d'un avant-printemps de brumes, de brouillards, de rebuses, de grincheuses journées.

Cela, c'est l'extérieur. C'est ce que l'ouvrier sortant de sa galerie pouvait trouver. Donc peu de beaux jours, beaucoup de gris, de pluie, de neige, de froids.

De surplus, là-bas dedans, imaginez un peu ce qu'étaient, ce que sont par ailleurs encore et toujours les travaux qui attaquent notre vieille planète. Imaginez dans quelle boue patauge l'homme de chantier. Imaginez dans quelle pénombre il travaille dans un tunnel. Ce travail de sape et de mine, presque à tâtons. Ces heurts, cette hostilité de la pierre qui vous cogne de partout. Cette hostilité du wagonnet qui traîtreusement vous coince, cherche à vous briser les tibias, à vous fracturer la hanche, à vous défoncer la cage thoracique. Les durs outils de fer, la primitive barre à mine, l'arête coupante du rocher neuf. Imaginez la mauvaise aération jointe à la mauvaise visibilité. Imaginez l'odeur aigre de l'air rare, mêlé de poussier, mêlé de sueur humaine, mêlé de cette odeur tenace du coup de mine.

Imaginez que cela dure pendant quelque cinq mille jours. Ce n'est pas si mal cinq mille jours.

Et puis tout : les hasards, les accidents, les morts. Et puis que sais-je encore ? A l'autre bout de l'échelle sociale, le chef, le pilote de cette navigation aussi hasardée que celle de Colomb, et qui rencontrait les chinoiseries des comités bancaires, la méfiance et les à-coups des hommes de finance, comme si les vraies difficultés ne suffisaient pas.

Tout cela, aujourd'hui se parcourt en peu de temps ; l'ensemble des ouvrages¹ proprement dit, c'est deux heures d'express. Le tunnel lui-même, c'est un quart d'heure.

Tant de peines, et pour une si parfaite réussite que nous n'y prenons plus garde. C'est cela, l'ingratitude humaine.

D'après un article de C.F. Landry.

LE PERCEMENT DU TUNNEL DU GOTHARD

Pendant des années, des ingénieurs procédèrent à des mesurages précis dans les montagnes du Saint-Gothard et tracèrent l'axe du tunnel avec minutie. Puis on confia le travail au grand entrepreneur genevois Louis Favre qui avait déjà percé le tunnel du Mont-Cenis. Il s'attaqua

¹ La ligne du Gothard compte une soixantaine d'ouvrages d'art.

à la montagne en 1872 avec une véritable armée de 3000 ouvriers. Pendant huit ans, tous luttèrent contre le granit hostile. Tout d'abord, l'avance journalière fut de 70 cm parce qu'on travaillait à la pioche. Plus tard, on employa la perforatrice et la dynamite et on avança de 6 m par jour. La montagne se défendit pied à pied contre l'homme et lui fit payer cher son sacrilège ! Elle submergea le souterrain d'eau chaude ou froide ; elle referma, comme en se jouant, le petit couloir d'avancement ; la haute température qui régnait à l'intérieur accabla les ouvriers, elle affaiblit les hommes par la maladie, la « fièvre des tunnels ». Tout fut vain, l'homme vainquit la montagne ! Le 28 février 1880, la dernière paroi tombait et les ouvriers du sud et du nord s'étreignirent en pleurant d'émotion. Le monde fut rempli d'admiration, car beaucoup de gens doutaient du succès final et prétendaient que jamais les deux galeries ne se rencontreraient ! Mais, hélas, la montagne avait exigé le sacrifice de 177 vies humaines. Parmi les victimes, on comptait Louis Favre lui-même qui fut terrassé par une attaque mortelle en plein tunnel le 19 juillet 1879, quelques mois avant l'achèvement des travaux.

Brochure O.S.L., page 23.

LE PERCEMENT DU TUNNEL DU GOTHARD : RENCONTRE DES DEUX ÉQUIPES

(Une date historique : le 28 février 1880)

On approchait du but. On creusait six mètres par jour. Il y avait des années que les hommes s'étaient attaqués au colosse. Tels des chirurgiens, ils avaient ouvert le flanc du Gothard. La montagne souffrait et se vengeait en faisant mourir les ouvriers en grand nombre, puis voulant frapper un coup décisif, terrassa l'audacieux conquérant : Louis Favre.

Avec une obstination de rongeurs, les hommes creusèrent leurs galeries toujours plus profondément. Le monde entier suivait les péripéties de ce long drame, et s'émerveillait des prouesses des ouvriers qui, au fond des galeries, suants, noirs, travaillaient par 32 degrés de chaleur, parfois entièrement nus, n'ayant gardé que leurs chaussures.

On approchait du but, on creusait six mètres par jour. Soudain un certain soir, on crut entendre un faible bruit. On fait silence, on tend l'oreille. Il n'y a pas de doute, les coups sourds viennent de l'autre côté de la paroi. On suppose l'épaisseur du rocher. Il reste trois mètres à creuser. Alors tremblant d'émotion, le cœur battant d'espoir on s'apprête au dernier assaut. La perforatrice lance sa sonde comme une épée. Un violent courant d'air cingle le visage, annonçant d'un coup que le tunnel est percé. Quel triomphe ! Mais gloire avant tout à Louis Favre foudroyé quelques mois plus tôt en plein tunnel par une attaque d'apoplexie : puisqu'il ne peut pas passer par l'étroite brèche ouverte, au moins que ce soit sa photographie ! Et c'est elle que l'ingénieur du côté sud transmet à celui du côté nord avec une symbolique poignée de main. C'était le samedi 28 février 1880 à 9 heures du soir. Le lendemain

dimanche, à 11 h. 30 du matin, une dernière explosion élargissait la brèche. Comme c'était l'équipe sud qui, la veille au soir, avait donné le coup de sonde vainqueur, elle eut l'honneur de passer la première dans la galerie nord. La rencontre des ouvriers donna lieu à une scène indescriptible. Ils se jetèrent dans les bras les uns des autres, car quoique inconnus ils étaient frères, et se cherchaient depuis longtemps dans la terre obscure. Beaucoup pleuraient. La lueur fumante des lampes et des torches donnait à cette multitude de visages crispés par l'émotion un aspect fantastique. Les « evviva » italiens répondaient aux « hourras » suisses. La nouvelle aussitôt roula le long des pentes du Gothard : au Tessin le canon gronda de fierté, tandis que les cloches chantaient dans le reste de la Suisse.

Les ouvriers italiens par leur entrain, leur inaltérable bonne humeur et leur endurance, firent l'admiration de tous les ingénieurs et eurent la plus grande part au succès de l'entreprise.

D'après un article de la « Revue des C.F.F. »

N.-B. — Louis Favre perça les tunnels de Grandvaux et de Chexbres.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

Longueur du tunnel : 14 984 m.

Profil : 6 m de hauteur sous clé ; 7 m 60 de largeur au niveau du ballast et 8 m de largeur à 2 m au dessus.

L'axe de la voie se trouve à 1109 m d'altitude au portail nord ; à 1114 m à l'entrée sud et à 1154 m au point culminant du tunnel.

Coût : 67 millions environ.

Dépense des installations seules, machines, outillage : 6 625 000 francs.

Durée totale des travaux : 9 ans, 1 mois, 3 jours (Mont-Cenis, 14 ans, 1 mois, quoique moins long de 2695 m.).

Avancement moyen : 6 m 31 par jour (Mont-Cenis : 2 m 51).

Totalité des journées : 8 400 000, soit 560 jours par m d'avance.

Température : jusqu'à 35°C.

On a occupé : 2347 hommes en moyenne.

On a évacué : 827 337 m³ de matériaux, 500 à 600 vagonnets par jour, répartis en une trentaine de trains.

On a employé : 1 million de kilos d'explosifs.

On a eu à déplorer : 167 victimes et 403 blessés.

LES HOMMES DU GOTHARD

Il y a la ligne du Gothard. Mais sait-on qu'il y a aussi les hommes du Gothard ? Des gaillards spécialisés dans l'alpinisme de chantier si j'ose dire, et qui pour un oui ou pour un non vont voir par là-haut,

tâter la roche, faire tomber à l'heure de l'homme ce qui aurait chu sans cela à l'heure du destin. Des veilleurs de toutes sortes qui, par des temps impossibles — justement — arpentent la ligne et la sondent, et ouvrent des yeux battus de vent, de givre, de pluie et de tous les embruns de montagne plus mauvais peut-être que ceux de l'océan.

Sait-on ces choses ?

Le voyageur qui, au beau milieu de l'hiver, passe, en wagon bien chauffé, sait-il, saura-t-il jamais que des centaines d'hommes, par des froids de canard, se sont assurés qu'il pouvait passer sans risques (pas avec un minimum de risques, mais pratiquement sans risques ce qui est plus), lui et son wagon bien chauffé ?





Sait-on que cette chose vivante n'a pas demandé de la volonté seulement autrefois, au temps d'ouvrir le passage, mais qu'elle demande impérieusement de la volonté, maintenant, pour maintenir ce passage ? Oser est bien. Maintenir, c'est aussi construire.

Se doute-t-on de ce que peut vouloir dire ce petit groupe de mots : maintenir ouvert, contre tout, un passage ?

Extrait d'un article de C. F. Landry

« Gothard 1946 ».

Fiche : Percement des principaux tunnels alpins

NOM - DATES	ENTRE...	LONGUEUR	DURÉE	AVANCE EN UN AN
MONT-CENIS 1859-1871		12,2 km. 		
GOTHARD 1872-1882		15 km. 		
SIMPLON 1898-1906		19,8 km. 		
LÖTSCHBERG 1906-1913		14,6 km. 		
COMPARAISON...	OUCHY-VEVEY	15 km. ←.....→		

Cette fiche de travail personnel serait à reproduire au tableau sans les traits épais représentant la longueur des tunnels. Cette partie graphique du travail doit être réalisée par l'élève.

Pour chaque tunnel, rechercher les villes, les vallées ou les pays qu'il unit. Chercher la durée du percement, l'avance annuelle en mètres et constater pour les trois premiers tunnels les progrès considérables d'un tunnel à l'autre.

G. Falconnier.

BIBLIOGRAPHIE

Il Diario di Muzzano, par Maria Boschetti Alberti (Brescia, Société Editrice « La Scuola », 1re édit. 1939, 2e édit. 1951, vol. de 14 × 20,5, de 144 p.)

On a bien fait de publier de nouveau ces notes de la grande éducatrice tessinoise morte en janvier. Exquises fleurs de beauté, de simplicité, de candeur et de contact direct avec les grandes vérités de la vie la plus profonde. Une institutrice d'École maternelle raconte ses observations, ses soucis, ses succès, ses déboires. Sa méthode : ne rien imposer au petit enfant qui fût contraire aux dynamismes sains de sa nature en croissance ; — la conviction que les défauts de l'enfant sont l'écho, en lui, d'erreurs des autres ; — la certitude que la force centrale, vivante au fin fond de l'être humain, est saine. D'où ce but premier et ultime : « centrer » l'enfant. Mme Montessori, dont Maria Boschetti s'est inspirée au début, dit : « s'ordonner ». Il faut une certaine patience, un certain courage aussi pour laisser l'enfant se « purger » de l'autoritarisme des adultes et des exigences déformantes de l'ambiance antérieure. Durant quelques jours, quelques semaines peut-être, règnera une véritable anarchie et les réactions « vilaines » de l'âme seront expulsées les premières. Mais ensuite ! Quel calme, quelle joie, quelle sérénité souriante ! Et quelle efficacité dans le travail ! Oui, même dans la besogne scolaire obligatoire !

Déjà G. Lombardo-Radice avait « découvert » Maria Boschetti et mettait très haut l'expérience et les enseignements de cette éducatrice. Dans sa préface, M. Aldo Agazzi considère, lui aussi, l'école de Muzzano — que suivit quelques années plus tard l'école primaire supérieure d'Agno — comme un exemple, une inspiration, un « drapeau d'avant-garde » de la réforme de tous les pays de langue italienne. Et pourquoi seulement de langue italienne ? Qui nous traduira ce livre en français ? (Rappelons, pour ceux qui désirent en savoir plus long sur cette méthode, que l'« Educateur », dès son No 1 de janvier 1940, a publié sur elle une série d'articles.)

Ce qui, en 1951, nous intéresse, c'est que les principes de Maria Boschetti forment actuellement la base des principaux instituts pour jeunes délinquants et enfants victimes de la guerre de la France. La psychanalyse, par ailleurs, les a confirmés. L'enfant déséquilibré se « purge » d'abord en quelque sorte de ses haines accumulées ; il semble appeler les sanctions autoritaires ; on appelle cela « masochisme », forme dérivée de l'auto-punition. — S'il ne rencontre aucune riposte, aucune haine, cette réaction pathologique cesse tout à coup et l'enfant touché par la bonté clairvoyante de l'adulte, devient docile. Il s'équilibre. Pas toujours, mais souvent !

Maria Boschetti, elle, commence par là. Prévenir vaut mieux que guérir.

Ad. F.

« Caravelle » et « Ecolier romand » sont liés pour diminuer les frais. Si chaque maître faisait 3 abonnés de plus, chaque journal deviendrait indépendant.

**CONDITIONS DE FAVEUR
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.**

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

Désirez-vous faire confectionner à vos élèves de jolis décors de fête de Noël ?
Employez les



feuilles métallisées

or, argent, cuivre, rouge, bleu, vert, format 45 × 70 cm.
Fr. 1.50.

Grâce à ses nombreuses illustrations, le volume « Es glänzt und glitzert » sera pour vous un excellent guide.

FRANZ SCHUBIGER WINTERTHOUR

ECOLE PRATIQUE EMILE BLANC

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

**STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES**

Ouverture du Cours Ecole: 10 sept. à 14 heures. Durée: 3 - 6 mois ou plus.

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA
2 anneaux

ACTO
6 anneaux

UNI
2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

A la
Librairie Coopérative
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

Tous les livres



J. Schmid
Ferrerrie
Bienne

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle

vous trouverez toujours
un cadre accueillant



**Un bon vin
et des spécialités au fromage**

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne



LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROILLER

Banque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. - Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 209 millions

W. MARLETAN



PÉPINIÈRES-BEX

TÉL. (025) 5.22.94 (VAUD)

Tous les arbres et arbustes

Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSERAIES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

Importantes collections

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

Catalogue franco

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

NOUVEAUTÉ

D^r G. RICHARD

La psychanalyse de l'homme normal

Un volume de 136 pages, broché. Fr. 6.25

Ce nouvel ouvrage du Dr Richard a pour but de démontrer que la psychanalyse n'est pas uniquement une méthode de traitement des névroses, mais peut s'appliquer à chacun de nous. Personne n'est à l'abri des complexes et des refoulements, et ceux-ci se trahissent dans beaucoup de nos actes et de nos attitudes, déterminant notre comportement dans la vie courante. En faisant la lumière sur cette partie de nous-mêmes qui nous échappe, l'auteur nous donne le moyen d'équilibrer notre santé psychique et de parvenir à une plus large compréhension des autres.

Dans la première partie, il analyse les sentiments d'amour et de haine, les plus puissants; dans la seconde, il examine l'homme dans tous ses gestes coutumiers, mangeant, buvant, travaillant, dormant, possédant, donnant, sentant, s'exprimant, etc., afin de dépister dans le détail les courants inconscients qui animent sa conduite.

Cette étude, illustrée de nombreux exemples, attirera sans doute très spécialement l'attention de ceux dont la tâche est d'éclairer, de conseiller, de guider et de former la jeunesse.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH